

# La religion, une affaire privée

**Grand Conseil** L'UDC estime qu'il est inutile de réviser la loi cantonale sur les relations entre les Eglises et l'Etat.

Aux yeux du Gouvernement fribourgeois, il est urgent de réviser la loi sur les relations entre les Eglises et l'Etat. C'est ce qui ressort d'un récent rapport sur le paysage religieux cantonal rédigé par la chercheuse Mallory Schneuwly Purdie, docteure en sciences et sociologie des religions, et découle d'un postulat du démocrate-chrétien Christian Ducotterd (Grolley). Et c'est ce que le conseiller d'Etat Didier Castella, ministre des Institutions, a réaffirmé hier après-midi devant le Grand Conseil, lors de la prise en considération dudit rapport.

Toutefois, cette perspective ne séduit guère dans les rangs UDC. «La religion est une affaire privée. Si le canton de Fribourg reconnaît à certaines communautés religieuses un statut de droit public, c'est pour des raisons historiques. Mais attribuer aujourd'hui des prérogatives à d'autres communautés serait faire fausse route», insiste le démocrate du centre Nicolas Kolly (Essert). Le démocrate-chrétien Hubert Dafflon (Grolley) rétorque: «Une reconnaissance par l'Etat n'implique pas seulement des droits mais aussi des devoirs, notamment en matière de transparence. Nous devons par exemple savoir d'où vient l'argent qui sert à financer les différents mouvements religieux.»

Mirjam Ballmer (Fribourg) ajoute que la cohabitation entre les différentes communautés religieuses est également un facteur de cohésion sociale. L'élue écologiste propose même d'organiser une table ronde interreligieuse qui permettrait d'approfondir certaines questions comme les cours de religion à l'école ou l'organisation des cimetières.

Pour sa part, Didier Castella souligne: «L'évolution de la société nous appelle à une adaptation, notamment pour tenir compte des communautés nouvellement installées dans notre canton. Aucun Fribourgeois ne doit se sentir dévalorisé ou stigmatisé en raison de sa foi ou de son appartenance religieuse.»

NICOLAS MARADAN